

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire** du conseil municipal de la municipalité d'Entrelacs, tenue à la salle du conseil au centre communautaire au 2351, chemin d'Entrelacs, Entrelacs, le mardi 8 novembre 2011.

**1- Ouverture de la session à 19 h 05**

Les membres du conseil présents sont Les membres du conseil présents sont : madame Diane Nadeau et messieurs Sylvain Riopel, Jacques Pellerin, Christin DuBois, Richard Houde et Gilles Delamirande formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Breton, maire.

Madame Ginette Brisebois, directrice générale et secrétaire-tresorière, est aussi présente.

Ladite session a été convoquée par la directrice générale et secrétaire-tresorière. Tous les membres du conseil ont reçu la convocation écrite. Ils prendront en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de soumission
3. Refinancement d'emprunt conformément au règlement d'emprunt 04-443
4. Autorisation de signataires : emprunt
- 5- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour.
- 6- Clôture de la session

Monsieur Gilles Delamirande, appuyé par madame Diane Nadeau, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2-**

**11-11-227-2**

Monsieur Richard Houde, appuyé par monsieur Christin duBois, propose que la Municipalité d'Entrelacs accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 16 novembre 2011 au montant de 219 800 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 04-443, au prix de 98,558 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<b>41 000 \$</b>	<b>1,75000 %</b>	<b>16 novembre 2012</b>
<b>42 400 \$</b>	<b>2,10000 %</b>	<b>16 novembre 2013</b>
<b>43 900 \$</b>	<b>2,40000 %</b>	<b>16 novembre 2014</b>
<b>45 500 \$</b>	<b>2,65000 %</b>	<b>16 novembre 2015</b>
<b>47 000 \$</b>	<b>3,10000 %</b>	<b>16 novembre 2016</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

**3-**

**11-11-228-3**

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement d'emprunt numéro 04-443, la Municipalité d'Entrelacs souhaite emprunter par billet un montant total de 219 800 \$;

CONSIDÉRANT QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Richard Houde, appuyé par monsieur Jacques Pellerin, propose:

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QU' un emprunt par billet au montant de 219 800 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 04-443 soit réalisé;
- QUE les billets soient signés par le maire, monsieur Sylvain Breton et la secrétaire-trésorière, madame Ginette Brisebois;
- QUE les billets soient datés du 16 novembre 2011;
- QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
- QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2012.</b>	<b>41 000 \$</b>	<b>16 novembre 2012</b>
<b>2013.</b>	<b>42 400 \$</b>	<b>16 novembre 2013</b>
<b>2014.</b>	<b>43 900 \$</b>	<b>16 novembre 2014</b>
<b>2015.</b>	<b>45 500 \$</b>	<b>16 novembre 2015</b>
<b>2016.</b>	<b>47 000 \$</b>	<b>16 novembre 2016</b>

Adoptée à l'unanimité

4.

**11-11-229-4**

Monsieur Richard Houde, appuyé par monsieur Jacques Pellerin, propose d'autoriser la directrice générale, madame Ginette Brisebois, et le maire, monsieur Sylvain Breton, à signer pour et au nom de la municipalité l'emprunt temporaire de 998 317 \$ avec la Caisse populaire de la Ouareau.

Adoptée à l'unanimité

#### **5. Période de questions du public**

Il n'y a aucune question du public.

#### **6. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Sylvain Riopel, appuyé par madame Diane Nadeau, propose de clôturer l'assemblée à 19 h 10 h.

Je, Sylvain Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Sylvain Breton  
Maire

\_\_\_\_\_  
Ginette Brisebois  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Une (1) personne assistait à l'assemblée.